

**Gouvernance des Produits MiFID II / Marché Cible : contreparties éligibles et clients professionnels uniquement** - Uniquement pour les besoins du processus d'approbation du produit du producteur, l'évaluation du marché cible des Titres, en prenant en compte les cinq catégories mentionnées au paragraphe 18 des lignes directrices publiées par l'Autorité Européenne des Marchés Financiers le 5 février 2018, a mené à la conclusion que : (i) le marché cible des Titres comprend les contreparties éligibles et clients professionnels uniquement, tels que définis par la Directive 2014/65/UE (telle que modifiée, **MiFID II**) ; et (ii) tous les canaux de distribution des Titres à des contreparties éligibles ou à des clients professionnels sont appropriés. Toute personne qui par la suite, offre, vend ou recommande les Titres (un **distributeur**) devrait prendre en compte l'évaluation du marché cible réalisée par le producteur. Cependant un distributeur soumis à MiFID II est tenu de réaliser sa propre évaluation du marché cible des Titres (en retenant ou en affinant l'évaluation du marché cible faite par le producteur) et de déterminer les canaux de distributions appropriés.

**Conditions Financières en date du 12 décembre 2022**



**Région Centre-Val de Loire**

**Identifiant d'Entité Juridique (IEJ) : 969500BXJTLB1MUUHB20**

**Programme d'émission de titres de créance**

**(Euro Medium Term Note Programme)**

**de 1.500.000.000 d'euros**

**Emission de titres d'un montant de 10.000.000 d'euros portant intérêt au taux de l'EURIBOR 3 mois augmenté de 0,075 % par an et venant à échéance le 14 janvier 2031**

**SOUCHE No : 2022-14**

**TRANCHE No : 1**

**Prix d'Emission : 100 %**

**Octo Finances SA**

## PARTIE A

### CONDITIONS CONTRACTUELLES

Le présent document constitue les Conditions Financières relatives à l'émission des titres décrits ci-dessous (les **Titres**) et contient les termes définitifs des Titres. Les présentes Conditions Financières complètent le document d'information du 12 octobre 2022 relatif au programme d'émission de titres de créances de l'Émetteur de 1.500.000.000 d'euros, qui constitue un document d'information (le **Document d'Information**).

Les Conditions Financières doivent être lues conjointement avec le Document d'Information et constituent avec celui-ci un document d'information (le **Document d'Information**). Les termes utilisés ci-dessous ont la signification qui leur est donnée dans le Document d'Information. Les Titres seront émis selon les modalités des présentes Conditions Financières associées au Document d'Information. L'Émetteur accepte la responsabilité de l'information contenue dans les présentes Conditions Financières qui, associées au Document d'Information, contiennent toutes les informations importantes dans le cadre de l'émission des Titres. L'information complète sur l'Émetteur et l'offre des Titres est uniquement disponible sur la base du Document d'Information. Les présentes Conditions Financières et le Document d'Information sont (a) publiés sur le site internet de l'Émetteur (<https://www.centre-valde Loire.fr/comprendre/region-mode-demploi/annonces-legales-obligatoires/programme-démission-de-titres-de>), et (b) disponibles aux heures habituelles d'ouverture des bureaux, au siège de l'Émetteur.

1. **Émetteur :** Région Centre-Val de Loire
2. (a) **Souche :** 2022-14  
(b) **Tranche :** 1  
(c) **Date à laquelle les Titres deviennent assimilables :** Sans objet
3. **Devise Prévue :** Euros (EUR)
4. **Montant Nominal Total :**  
(a) **Souche :** EUR 10.000.000  
(b) **Tranche :** EUR 10.000.000
5. **Prix d'émission :** 100 % du Montant Nominal Total de la Tranche
6. **Valeur(s) Nominale(s) Indiquée(s) :** EUR 100.000
7. (a) **Date d'Emission :** 14 décembre 2022  
(b) **Date de Début de Période d'Intérêts :** 14 décembre 2022
8. **Date d'Echéance :** 14 janvier 2031
9. **Base d'Intérêt :** Taux Variable : EURIBOR 3 mois + 0,075 % du Taux Variable

10. **Base de remboursement :** Sous réserve de tout rachat et annulation ou remboursement anticipé, les Titres seront remboursés à la Date d'Echéance à 100% de leur Montant Nominal Total.
11. **Changement de Base d'Intérêt :** Sans objet
12. **Options de remboursement au gré de l'Émetteur/des Titulaires :** Sans objet
13. (a) **Rang de créance des Titres :** Senior
- (b) **Date d'autorisation de l'émission des Titres :** Délibération n°21.02.03 du Conseil Régional de l'Émetteur en date du 2 juillet 2021
14. **Méthode de distribution :** Non-syndiquée

#### STIPULATIONS RELATIVES AUX INTERETS (LE CAS ECHEANT) A PAYER

15. **Stipulations relatives aux Titres à Taux Fixe :** Sans objet
16. **Stipulations relatives aux Titres à Taux Variable :** Applicable
- (a) **Période(s) d'Intérêts/ Date de Période d'Intérêts Courus :** Trimestrielle
- (b) **Date(s) de Paiement du Coupon :** 14 avril, 14 juillet, 14 octobre et 14 janvier de chaque année jusqu'à la Date d'Echéance (inclusive)
- (c) **Première Date de Paiement du Coupon :** 14 avril 2023
- (d) **Convention de Jour Ouvré :** Convention de Jour Ouvré Suivante
- (e) **Centre(s) d'Affaires (Article 4.1) :** Non applicable
- (f) **Méthode de détermination du (des) Taux d'Intérêt :** Détermination du Taux sur Page Ecran
- (g) **Partie responsable du calcul du (des) Taux d'Intérêt et du (des) Montant(s) de Coupon (si ce n'est pas l'Agent de Calcul) :** Sans objet
- (h) **Détermination du Taux sur Page Ecran (Article 4.3(c)(iii)) :** Applicable
- **Taux de Référence :** EURIBOR 3 mois

- Page Ecran : Page EUR003M sur Bloomberg
  - Référence de Marché : EURIBOR
  - Coefficient Multiplicateur : Sans objet
  - (i) Marge(s) : + 0,075 % par an
  - (j) Taux d'Intérêt Minimum : 0 %
  - (k) Taux d'Intérêt Maximum : Sans objet
  - (l) Méthode de Décompte des Jours (Article Erreur ! Source du renvoi introuvable.) : Exact/Exact – ICMA, non ajusté
17. **Stipulations relatives aux Titres à Coupon Zéro :** Sans objet

#### DISPOSITIONS RELATIVES AU REMBOURSEMENT

18. **Option de remboursement au gré de l'Émetteur :** Sans objet
19. **Option de remboursement au gré des Titulaires :** Sans objet
20. **Montant de Remboursement Final pour chaque Titre :** EUR 100.000 par Titre de Valeur Nominale Indiquée de EUR 100.000
21. **Montant de Versement Echelonné :** Sans objet
22. **Montant de Remboursement Anticipé**
- (a) Montant(s) de Remboursement Anticipé pour chaque Titre payé(s) lors du remboursement pour des raisons fiscales (article 5.6), pour illégalité (article 5.9) ou en cas d'Exigibilité Anticipée (article 8) : Conformément aux Modalités
  - (b) Remboursement pour des raisons fiscales à des dates ne correspondant pas aux Dates de Paiement du Coupon (article 5.6) : Oui

#### STIPULATIONS GENERALES APPLICABLES AUX TITRES

23. **Forme des Titres :** Titres Dématérialisés
- (a) **Forme des Titres Dématérialisés :** Au porteur

- (b) Établissement Mandataire : Sans objet
- (c) Certificat Global Temporaire : Sans objet
24. Place(s) Financière(s) (Article 6.7) : Sans objet
25. Talons pour Coupons futurs ou Reçus à attacher à des Titres Physiques : Sans objet
26. Masse (Article 10) : Les nom et coordonnées du Représentant titulaire de la Masse sont :
- F&S Financial Services**, société par actions simplifiée dont le siège social est situé 13 rue Oudinot 75007 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 809 880 305.
- Les nom et coordonnées du Représentant suppléant de la Masse sont : Vincent Fabié, dont l'adresse professionnelle est située 13 rue Oudinot 75007 Paris.
- Le Représentant de la Masse percevra une rémunération de 250 € hors taxes par an au titre de ses fonctions.
27. Autres informations : Sans objet

## OBJET DES CONDITIONS FINANCIÈRES

Les présentes Conditions Financières comprennent les conditions financières pour l'émission et l'admission aux négociations des Titres sur Euronext Paris décrits dans le cadre du programme d'émission de titres de créance (*Euro Medium Term Note Programme*) de 1.500.000.000 d'euros du Conseil Régional de l'Émetteur.

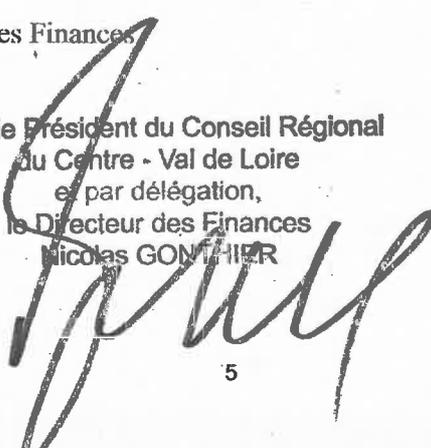
## RESPONSABILITÉ

L'Émetteur accepte la responsabilité des informations contenues dans les présentes Conditions Financières:

Signé pour le compte de l'Émetteur :

Par : Nicolas Gonthier, Directeur des Finances  
Dûment autorisé

Pour le Président du Conseil Régional  
du Centre - Val de Loire  
et par délégation,  
le Directeur des Finances  
Nicolas GONTHIER



## PARTIE B

### AUTRES INFORMATIONS

#### 1. ADMISSION AUX NÉGOCIATIONS

(i) (a) Admission aux négociations : Une demande d'admission des Titres aux négociations sur Euronext Paris à compter du 14 décembre 2022 a été faite.

(b) Marchés Réglementés ou marchés équivalents sur lesquels, à la connaissance de l'Émetteur, des titres de la même catégorie que les Titres à admettre aux négociations sont déjà admis aux négociations : Sans objet

(ii) Estimation des dépenses totales liées à l'admission aux négociations : EUR 6.800

#### 2. NOTATIONS ET CONVERSION EN EUROS

Notations : Le Programme a fait l'objet d'une notation AA par Fitch Ratings Ireland Limited (**Fitch**).

Fitch est établie dans l'Union Européenne et est enregistrée conformément au Règlement (CE) n°1060/2009 sur les agences de notation de crédit tel que modifié (le **Règlement ANC**). Fitch figure sur la liste des agences de notation de crédit publiée par l'Autorité Européenne des Marchés Financiers sur son site internet (<https://www.esma.europa.eu/supervision/credit-rating-agencies/risk>) conformément au Règlement ANC.

Conversion en euros : Sans objet

#### 3. INTERET DES PERSONNES PHYSIQUES ET MORALES PARTICIPANT A L'EMISSION

Sauf pour les commissions relatives à l'émission des Titres versées à l'Agent Placeur, à la connaissance de l'Émetteur, aucune autre personne impliquée dans l'émission n'y a d'intérêt significatif. L'Agent Placeur et ses affiliés ont effectué, et pourraient être amenés à effectuer, des opérations liées à leurs activités de banque d'investissement et/ou de banque commerciale avec l'Émetteur, et pourraient lui fournir d'autres services dans le cadre normal de leurs activités.

#### 4. DISTRIBUTION

Si elle est syndiquée, noms des Membres du Syndicat de Placement :

Sans objet

Si elle est non-syndiquée, nom de l'Agent Placeur :

Octo Finances SA



Restrictions de vente - États-Unis d'Amérique : Réglementation S *Compliance Category 1* ; Règles TEFRA  
Sans objet

## 5. INFORMATIONS OPÉRATIONNELLES

- (a) Code ISIN : FR001400ELR2
- (b) Code commun : 256635542
- (c) Dépositaire(s) :
- (i) Euroclear France en qualité de Dépositaire Central : Oui
  - (ii) Dépositaire Commun pour Euroclear et Clearstream : Non
- (d) Tout système de compensation autre que Euroclear France, Euroclear et Clearstream et le(s) numéro(s) d'identification correspondant(s) : Sans objet
- (e) Livraison : Livraison franco
- (f) Noms et adresses des Agents Payeurs initiaux désignés pour les Titres :  
CACEIS CORPORATE TRUST  
14, Rouget de Lisle  
92862 Issy-Les-Moulineaux  
Cedex 9  
France
- (g) Noms et adresses des Agents Payeurs additionnels désignés pour les Titres : Sans objet

